

**Fiche de Données de Sécurité (MSDS)**  
(EG)1907/2006, (EG)1272/2008, (EG)453/2010

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****1.1 Identification du produit**

Nom commercial : Lastek Pulvérisant (d'art. 7100009)  
Usage : anti perlant aqueux évitant l'adhérence de perles de soudage

**1.2 Fournisseur/fabricant**

Nom : Lastek Belgium n.v./s.a.  
Adresse : Industriepark Wolfstee, Toekomstlaan 50 - 2200 Herentals  
Téléphone/ Fax : tél. 014/22.57.67 - fax. 014/22.32.91 - E-mail: [info@lastek.be](mailto:info@lastek.be)

**1.3 Téléphone en cas d'urgence** : 014/22.57.67

**2. RISQUES**

**Classification selon la directive 67/548/CE ou directive 1999/45/CE**

**Mentions de danger**

H220 – Gaz extrêmement inflammable  
H280 – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Symboles de danger**

GHS 02

**Mentions de prudence**

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/de flammes nues/dessurfaces chaude. Ne pas fumer  
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition  
P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
P280 - Porter des gants de protections/de vêtements de protections/un équipement de protection des yeux/du visage  
P303+P353+P361 – En ca de contact avec la peau- rincer la peau à l'eau/se doucher- Enlever immédiatement les vêtements contaminés

**Information supplémentaire**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci-après et avec des additifs non dangereux

| CAS-nr   | benaming | Conc. % | Symbolen |
|----------|----------|---------|----------|
| 106-97-8 | Butaan   | 55-60 % | GHS 02   |
| 74-98-6  | Propaan  | 25-30 % | GHS 02   |

**4. MESURES DE PREMIER SECOURS**

Indications générales: éloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
Après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Après ingestion: ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**5. MESURES EN CAS D'INCENDIE**

Moyens d'extincteur propres : poudre d'extinction, mousse, acide carbonique CO<sub>2</sub>, arrosage d'eau (refroidissement). Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Extincteurs non utilisables : jet d'eau plein

Instructions spéciales pour les pompiers :  
 Produits de décomposition dangereux : peut former des mélanges explosifs gaz-air. En cas d'incendie monoxyde de carbone CO peut être dégagé.

Conseils aux pompiers : prendre les mesures habituelles en cas d'incendie de produits chimiques.  
 Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Ne pas inhaler les gaz d'incendie. Porter un vêtement de protection totale.

Information supplémentaire : Refroidir des récipients menacés par arrosage d'eau. Résidus d'incendie et l'eau contaminé doivent être traités en conformité avec la législation locale en vigueur.

**6. MESURES EN CAS DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL DU PRODUIT**

Précautions personnelles : porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour l'environnement : ne pas envoyer dans les canalisations, le sol et les eaux naturelles.

Méthode de nettoyage : assurer une aération suffisante. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation : Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
 Récipient sous pression: protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Stockage : Stocker à un endroit frais. Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé. Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
 Récipient sous pression : protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
 Stocker au frais, un fort échauffement provoquant montées en pression et risque d'éclatement

**8. MESURES DE PROTECTION PERSONNELLE**

Général : Veiller à une bonne aération et ventilation. Récipient sous pression, protéger de la forte chaleur max. 50 °C.  
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

| Valeurs limites max (liste Belge 2011 A.R. 20.05.2011) | Cas-no.  |
|--|----------|
| Butaan   | 106-97-8 |
| Propaan  | 74-98-6  |

Protection personnelle :  
 voies respiratoires : en cas d'une concentration haute porter un appareil respiratoire  
 mains : gants de protection (caoutchouc nitrile)  
 yeux : lunettes de protection hermétiques

**9. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Forme physique : aérosol    | Limites d'explosion : le produit n'est pas explosif, toutefois, des mélanges explosifs gaz-air peuvent se former. |
| Odeur : propre au produit   |   |
| Couleur : jaune.            | LEL (limite inférieure) : n.a.  |
| pH : n.a.                   | UEL (limite supérieure) : n.a.  |
| Point d'ébullition : n.a.   | Auto inflammabilité : le produit ne s'enflamme spontanément.  |
| Point de fusion : n.a.      | Densité : env. 0.95 g/cm <sup>3</sup> (DIN 51757)   |
| Point d'inflammation : n.a. | Solubilité dans l'eau : entièrement miscible  |

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

Stabilité: stable

Circonstances à éviter: récipients sous pression conserver dans un endroit frais et à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.  
 En cas d'augmentation de la température, risque d'éclatement des récipients.

Réactions dangereuses : réactions aux agents d'oxydation. Danger d'éclatement. Dégagement de mélanges gaz/air explosifs.

Produits de décomposition dangereux : monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**11. DONNEES TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë : p.d.d.  
 Toxicité chronique : aucun  
 Effet primaire d'irritation : pas d'effet d'irritation. Contact intense et prolongé avec la peau peut causer une irritation de la peau pour des personnes sensibles.  
 En cas de soudage on doit veiller les gaz et fumées de soudage dégagées.

**12. DONNEES ECOLOGIQUES**

Toxicité aquatique : catégorie de pollution des eaux 1 (classification propre) : peu polluant  
 Comportement pour l'environnement : en cas d'usage correct, pas d'influence connue sur l'environnement  
 Toxicité pour l'environnement : le produit actif et le gaz propulseur sont biodégradables  
 Information supplémentaire : éviter un écoulement du produit dans les égouts, la canalisation, le sol ou les eaux naturelles.

**13. INSTRUCTION D'ELIMINATION**

Vider les récipients le plus possible.  
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
 Catalogue Européen des déchets : 16 05 04 , gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses:  
 Traitement des récipients non vidés comme le produit du contenu, conformément aux prescriptions légales.

**14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT****Transport routière et ferroviaire ADR/RID et GGVS/GGVE**

ADR/RID classe 2 5F des gaz  
 Kemler nr.: --  
 UN-nr: UN 1950  
 Groupe d'emballage: --  
 Label: 2.1  
 UN proper shipping name: 1950 AEROSOLS  
 Tunnel restriction code D

**Transport Maritime IMDG/GGVSea**

IMDG/GGVSea classe: 2.1  
 UN nr.: UN 1950  
 Label 2.1  
 Groupe d'emballage: --  
 EMS nr F-D, S-U  
 Marine polluant non  
 Dénomination technique AEROSOLS

**Transport aérien ICAO/IATA**

ICAO/IATA classe: 2.1  
 UN/ID nr 1950  
 Label 2.1  
 Groupe d'emballage --  
 Dénomination technique AEROSOLS, inflammable

Précautions particulières pour l'utilisateur Attention : Gaz

**15. INFORMATION LEGALE****Mentions de danger**

H220 – H280

**Symboles de danger**

GHS 02

**Mentions de prudence**

P210 - P211 - P251 - P280 - P303+P353+P361

**16. INFORMATION SUPPLEMENTAIRE**

Cette information ne concerne que le produit décrit ci-dessus, employé pour l'usage mentionné, et est basée sur la connaissance et expérience actuelle dans notre possession, car nous ne connaissons pas les conditions d'emploi de l'utilisateur qui sont hors de notre influence. Le produit ne peut être employé que pour l'application mentionnée dans §1 sans permission explicite par écrit.

Cette information n'est pas une garantie ni une indication de qualité du produit. Cette fiche de sécurité décrit le produit en vue des exigences de sécurité et n'a pas pour but d'être traitée comme information technique du produit.

C'est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour respecter les lois et règlements locaux en vigueur.

Nom : W. Goossens  
Date : 14.11.2017